

Négociation fermeture Sablier

Juillet 2018 DO Sud Est

Le 19 Juillet 2018 ont débuté les négociations d'accompagnement pour les salariés impactés dans le cadre de la fermeture du site de Sablier. La Direction de la DO Sud Est a tenu à préciser que ces négociations portent uniquement sur le périmètre du CE de la DO Sud Est (le SCO Sud Est, l'UI Marseille, la DO MP). Les salariés des autres périmètres ne seraient-ils pas salariés d'Orange ? La CFE-CGC a réaffirmé son positionnement sur la non fermeture du site de Sablier. Cependant, la CFE-CGC a à cœur de défendre les intérêts du salarié sans leur faire croire au père Noël. La CFE-CGC ne manquera pas de vous tenir informés de la suite des prochaines réunions de négociations.

La CFE-CGC revendique

- ◆ **Stationnement** : Prise en charge par la direction du parking sur les jours télé travaillés
- ◆ **Circulation** : Prise en charge du tunnel du Prado ou abonnement pour les salariés devant se rendre à St Mauront en voiture
- ◆ **Véhicule** : Prime de remise en état de voiture
- ◆ **Prime de fermeture du site** : Pour l'ensemble des salariés de la DO Sud EST impactés par la fermeture site de Sablier à hauteur de 1500€
- ◆ **Frais induits (garde d'enfants, accompagnement des ascendants âgés, transport)** , prise en charge des frais générés par cette fermeture en termes de garde d'enfant, d'abonnement complémentaire pour les transports en commun.
- ◆ **Aggravation du temps de trajet** : Pour la CFE CGC, en cas d' écart important entre la mesure de l'outil Voyageur et le temps estimé par le salarié, la CFE-CGC réclame que le temps de parcours soit mesuré conjointement entre le déclarant et un représentant de la direction. La direction refuse de financer des places de parking à proximité du site de télétravail sans réel motif. Pour la CFE CGC, il y a jurisprudence car la Direction en accorde déjà pour d'autres sites. Nous continuerons de réclamer cette possibilité.
- ◆ **Titres restaurant** : La CFE-CGC revendique des titres restaurants pour les salariés en télétravail sur le site du Prado au prorata du nombre de jours travaillés et demande que ce point soit présenté en CE.

Vos contacts **CFE-CGC** ci-dessous restent à votre entière disposition pour toutes idées complémentaires qui pourraient encore alimenter les négociations

Vos correspondants

Philippe Drouet – 06 73 67 15 99
Celine Boisvilliers – 06 80 56 35 35
Stéphane Mouradian – 06 77 94 44 62
Ghislain Villet – 06 85 82 88 60

